

III. Le groupe claustral médiéval

Cette année, la fouille s'est concentrée sur la zone située au sud de l'église médiévale, correspondant à l'angle nord-est du carré claustral (**fig. 25**). Nous avons pu ainsi mettre en évidence : la galerie nord du cloître, dont la partie ouest a conservé son dallage en place avec des dalles funéraires ; la galerie orientale du cloître occupée par le mur de galerie du grand bâtiment du XVIII^e siècle, qui a toutefois laissé subsister son mur-bahut ; la cour de cloître avec son dallage et un parterre végétal, en partie perturbée par des structures maçonnées contemporaines et postérieures ; les vestiges de l'aile orientale du monastère, recoupés par le mur ouest du grand bâtiment du XVIII^e siècle et largement perturbés par la mise en place de la galerie de ce même bâtiment.

¹⁸¹ Il s'agit du négatif 1418 (surface à 563,14 m alors que le dallage se trouve à 563,31 m). Son sédiment de terre brune avec de petits cailloux de granit n'a pas été fouillé cette année mais il comporte des traces de bois et trois clous ont été retrouvés à sa surface.

¹⁸² Epais d'une quinzaine de centimètres, ce dallage a été enregistré en **USC 1399**. Certaines dalles rectangulaires présentent des traces de découpe hexagonale et s'agencent parfaitement avec les dalles hexagonales. L'ensemble était recouvert par un niveau de mortier avec des fragments de terre cuite architecturale (1398, 563,45 m).

1. La galerie nord du cloître (fig. 26)

Du côté est, le dallage et les probables dalles funéraires ont été démontés sur une longueur de 9,30 m depuis le mur de galerie du XVIII^e siècle¹⁸³. Mais, vers l'ouest, le sol est conservé (dallage USC 1377) avec des dalles funéraires tardives, la plus récente étant datée de 1733 (fig. 27) ! Ce dallage, large de 3,10 m, a été dégagé sur une longueur de 5,45 m. Épaisses de 0,15 à 0,20 m, les dalles, de dimensions variables (0,33 x 0,42 m ; 0,40 x 0,63 m), sont disposées en bandes horizontales perpendiculaires au mur-bahut ; l'une des dalles porte la date de « 1724 ». Dans ce dallage sont insérées, de préférence sur les côtés, sept dalles funéraires portant des inscriptions¹⁸⁴.

Un alignement composé de 10 blocs de granit taillés (USC 1346, sommet à 563,69 m) vient s'accoler au pied de la paroi externe du mur gouttereau sud de la nef (fig. 28). Conservé sur 5,10 m, l'alignement a une largeur de 0,35 m et une hauteur de 0,30 m. Le parement sud, côté galerie, est bien appareillé et recouvert d'une épaisse couche d'enduit blanc, en partie érodée. Les dalles du sol de la galerie de cloître, quand elles n'ont pas été démontées, viennent s'agencer parfaitement au pied de cet alignement, qui pourrait correspondre à une banquette.

L'alignement de blocs granitiques situé au pied de la paroi externe du mur gouttereau s'interrompt, probablement volontairement, à 2,50 m de l'ouverture occidentale supposée vers la nef. L'emplacement vide ainsi créé, limité au sud par un alignement de petites pierres comportant deux petites dalles de terre cuite le long d'une dalle funéraire datée de « 1727 », était scellé par un fin (environ 3 cm) niveau de mortier induré brun clair (1415, sommet à 563,22 m) recouvrant le substrat¹⁸⁵. Du côté est, une poterie complète (OI 72), remplie de charbons de bois et couverte par une tuile à crochet, était déposée dans une petite fosse circulaire creusée dans l'arène granitique (1416)¹⁸⁶. Ce dépôt¹⁸⁷, dont la fonction demeure inconnue à ce stade de l'étude¹⁸⁸, était scellé par le niveau de

¹⁸³ Le dallage était posé directement sur le substrat rocheux. Une empreinte circulaire (1354), de 0,38 m de diamètre et de 5 à 6 cm de profondeur, a été repérée à l'ouest de la fosse 1111 ; elle était comblée avec de la terre noire comportant quelques charbons et fragments de terre cuite architecturale. Un autre creusement de forme ovale (1356), de taille similaire (0,42 x 0,34 m), a été trouvé juste à côté ; il était également rempli de terre noire (1357). Un dernier, localisé dans ce secteur (1359), était rempli de mortier très compact (1360). Ces trois creusements pourraient correspondre à des poteaux très arasés, dont la fonction demeure et demeurera inconnue (travaux d'aménagement du cloître, travaux liés à la mise en place des dalles...), à moins qu'il ne s'agisse de petites cuvettes naturelles, volontairement comblées lors de la mise en oeuvre de la galerie nord du cloître.

¹⁸⁴ Voir ci-après.

¹⁸⁵ La longueur de ce négatif est approximativement la même que celle de la dalle funéraire datée « 1727 » : est-ce le vestige d'un enfeu ?

¹⁸⁶ Sommet à 562,99 m et fond à 563,11 m, soit une profondeur de 0,12 m.

¹⁸⁷ Son contenant et son contenu sont en cours d'analyse. Ce grand pot pourrait être daté des XIII^e-XIV^e siècles, selon une première estimation de Patrice Conte, qui s'est aimablement chargé d'en faire le dessin.

¹⁸⁸ Il s'agit bien d'une découverte exceptionnelle pour Patrice Conte car, en général, les pots avec charbons de bois sont associés directement à des sépultures et non, comme ici, déposés au pied d'un mur.

mortier 1415 (**fig. 29**). Cet emplacement pourrait correspondre à un enfeu (en liaison avec la tombe datée de « 1727 » ?).

La galerie comporte deux alignements latéraux continus de fosses à sépulture :

- cinq du côté de l'église (d'est en ouest, S20, S3, S4 légèrement décalée, S26¹⁸⁹ et S27¹⁹⁰), puis dans la partie où le dallage est conservé (à l'ouest), au moins deux dalles funéraires (datée « 1727 » et date effacée) et peut-être seulement une plaque commémorative (datée « 1724 ») ;
- quatre du côté du mur-bahut (d'est en ouest, S10, S9, S31 et S28), puis dans la partie où le dallage est conservé (à l'ouest), au moins trois dalles funéraires (datées « 1733 », « 1726 » et « 1708 »). La terre de brassage supérieure de la sépulture 28 (fosse 1389) a été recoupée par une fosse rectangulaire, légèrement plus petite (1366)¹⁹¹ qui contenait divers réemplois sculptés, dont un chapiteau (**fig. 30**).

Du côté du mur-bahut, certaines sépultures (notamment la sépulture 31, **fig. 31**) sont implantées au-dessus de la partie nord d'une fosse quadrangulaire 1312 (**fig. 32**), d'une longueur ouest-est de 2,80 m et d'une profondeur minimum (car probablement arasée) de 0,85 m (fond à 562,14 m). Sa forme parfaitement quadrangulaire, ses parois bien verticales et son fond plat (**fig. 33**) excluent une fosse d'extraction. Dans son angle nord-est, elle comporte une poutre enchâssée dans du mortier et, au milieu de sa paroi nord, un petit creusement circulaire (diam. 0,45 m et prof. 0,10 m) qui pourrait être l'empreinte d'un poteau. Le fond est recouvert, sur 0,10 m d'épaisseur, d'un sédiment sableux noir qui contient de la matière organique. Aurions-nous un fond de cabane ?

En tout cas, les constructeurs du mur-bahut ont utilisé cette fosse pour implanter des assises supplémentaires de fondation, sur une hauteur d'un mètre, et n'ont pas hésité à recouper l'arène granitique pour installer l'assise inférieure. Un autre creusement (tranchée ou fosse 1379¹⁹² ?) a aussi été utilisé pour placer des assises supplémentaires, à 1,10 m à l'ouest.

La fondation du mur-bahut **USC 1139** de la galerie nord du cloître (**fig. 32**), qui marque un léger changement d'orientation vers le nord dans sa partie ouest, est composée de blocs de granit macro et microgrenus. La semelle de fondation, dans la fosse 1312, est constituée de quatre assises mal réglées en petit et moyen appareil, jointoyées au mortier gris. Au-dessus, trois assises composées de moellons en moyen appareil, jointoyés au mortier blanc, constituent le mur proprement dit. Quelques tuiles

¹⁸⁹ Le comblement (1371) de la fosse de cette sépulture (1370) contenait une hypothétique monnaie (M11) qui pourrait être, selon l'épaisseur de métal sain, un *nummus* du IV^e siècle ou un denier médiéval.

¹⁹⁰ Le comblement (1375) de la fosse de cette sépulture (1374) contenait une plaque en métal cuivreux avec des traces de dorure (OI 50).

¹⁹¹ Sommet à 563,19 m et fond à 562,65 m, soit une profondeur de 0,54 m.

¹⁹² Cette fosse (sommet à 563,04 m et fond 562,78 m), comblée avec une terre noire charbonneuse, se retrouve à un niveau plus élevé de l'autre côté du mur-bahut où elle a été enregistrée en 1292 (sommet à 563,25 m et fond à 563,09 m). Elle recoupe donc le dallage de la cour du cloître ; de ce côté, son comblement (1293) de couleur sombre, comportait beaucoup de charbons de bois et quelques tessons d'époque moderne.

servent au calage. A l'ouest de la fosse 1312, on trouve trois assises plus ou moins réglées et une quatrième en partie démontée. Les constructeurs ont aussi utilisé des fosses existantes pour descendre leur fondation, notamment 1379. La mise à niveau pour la troisième assise concorde au dallage du sol de la galerie nord. On avait bien cette disposition, en 2016, du côté est de la fosse 1312.

D'une manière générale, ce mur-bahut composé de parements latéraux avec blocage interne, large de 1,50 à 1,60 m, est mieux fondé que le mur gouttereau sud de la nef (large de 2 m). Son ressaut correspond à peu près au niveau de circulation de la galerie nord du cloître et, donc, à la jonction de la fondation et de l'élévation.

Du côté de la cour de cloître, il est soutenu par trois contreforts (dans la section fouillée), distants de 2,40 m. Larges de 1,50 m et saillants de 1,10 m, ces derniers sont harpés au mur-bahut et, donc, conçus dès l'origine. Aucun réemploi n'y a été repéré. Ce genre de dispositif se rencontre assez fréquemment dans les celles grandmontaines, comme pour la galerie ouest du cloître de Saint-Michel de Lodève qui ne possède qu'un unique contrefort central (**fig. 34**).

Un décrochement en limite ouest de la fouille, le long du dernier contrefort, indique certainement un accès à la cour de cloître depuis la galerie nord ; doté d'un dallage différent de celui de la cour de cloître et s'apparentant à celui de la galerie nord, il se trouve dans le prolongement de la porte repérée au niveau du mur gouttereau sud de l'église et y donnant accès. Dans la celle de Saint-Michel de Lodève, l'unique accès à la cour depuis la galerie nord bordant l'église est placé au centre du carré claustral et, donc, décalé par rapport à la porte des moines (**fig. 35**).

Les relations stratigraphiques directes permettent de proposer un phasage partiel pour ce secteur :

1. fosse quadrangulaire (1312), ancien fond de cabane ? ;
2. construction du mur-bahut (**USC 1139**), qui comporte bien des réemplois mais placés plutôt en hauteur ou dans des creusements, ce qui peut correspondre à des reprises en sous-œuvre ;
3. implantation des fosses à sépulture en fonction de ce mur.

2. La galerie orientale du cloître (**fig. 6 et 7**)

Le sol de cette galerie a été entièrement détruite par l'implantation de l'imposant mur de galerie du XVIII^e siècle mais son mur bahut (**USC 1287**), arasé une assise en moins par rapport au mur-bahut nord mais de construction identique, a été conservé (**fig. 36**). D'une largeur de 1,30 m, il est bien fondé, avec un léger ressaut (5 cm) visible dans la tranchée 1290, et comporte quelques réemplois qui peuvent être liés à des réfections ponctuelles. Dans la section fouillée, un seul contrefort vient l'épauler du côté de la cour de cloître.

Le dallage **USC 1288** ne vient pas s'appuyer directement sur le mur-bahut, contrairement à la galerie nord, à cause d'une tranchée (1290) parallèle au mur-bahut qui pourrait être liée à la récupération d'une canalisation (en plomb ?).

3. La cour de cloître (fig. 6, 7 et 37)

La cour de cloître dallée (**USC 1288**) dispose d'une rigole d'écoulement¹⁹³ placée latéralement aux murs-bahut (**fig. 38**) ; une série de dalles biseautées relie l'angle nord-est du cloître avec cette rigole, facilitant certainement l'évacuation des eaux de pluie. La différence de l'agencement du dallage entre la partie située entre la rigole et les murs (largeur de 1,45 m ; grosses dalles rectangulaires installées d'une manière régulière en fonction des axes des galeries), d'une part, et la partie centrale (largeur équivalente ; dalles de diverses dimensions installées d'une manière irrégulière et parfois en diagonale), d'autre part, indique deux séquences d'aménagement.

Le dallage¹⁹⁴ (**fig. 39**), qui comporte quelques réemplois, est équipé d'un encadrement bien appareillé (bordure d'un parterre végétal, **USC 1358**), probablement rectangulaire (petit côté de 3,80 m), rempli de terre organique noire (**fig. 40**)¹⁹⁵.

Du côté est (**fig. 41**), cette terre noire recouvre une partie de fosse (1396, fond vers 562,44 m) s'étendant vers le nord, sous le dallage (**fig. 39**). Profonde d'environ 0,70 m, elle est comblée (1397) au fond de sa partie orientale par de l'arène granitique, recouverte par un amas de grosses pierres et de terres cuites architecturales (démolition) sur lequel est déposée une couche de terre sableuse ocre. Le comblement a été effectué depuis l'est. Le tout est scellé par la terre noire 1361¹⁹⁶ qui a servi de nivellement pour poser le dallage **USC 1288** ; ces deux contextes sont recoupés par le massif **USC 1331**¹⁹⁷. Il pourrait s'agir d'une fosse d'extraction pour le tuf utilisé dans la composition du mortier, ce qui indiquerait une phase de construction ou de remaniement.

Du côté ouest (**fig. 42**), la même terre noire (avec mobilier d'époque moderne) scelle des couches successives (1363) de remblais noir à gris, inclinées d'est en ouest, de même nature et difficilement

¹⁹³ Elle est perturbée du côté ouest.

¹⁹⁴ Il est composé de dalles de granit épaisses de 0,12 à 0,20 m.

¹⁹⁵ Considérant l'emprise totale de la cour de cloître, on peut supposer que cet encadrement fait partie d'un ensemble composé de quatre éléments semblables et placés à chaque angle.

¹⁹⁶ Alors que le comblement inférieur (1397) ne contenait qu'un nombre limité de mobilier (9 tessons de céramique d'époque moderne et 4 objets en métal), le contexte 1361 est particulièrement riche : 248 tessons de céramique d'aspect très diversifié mais d'époque moderne (dont 19 lèbres, 2 fonds, 6 anses et 9 fragments de tuyau de pipe), avec des recollages possibles ; 46 tessons de verre ; 35 objets métalliques (dont 15 clous et 5 plaquettes de plomb) ; 3 aiguilles en métal argenté (OI 65) et 146 ossements animaux.

¹⁹⁷ Voir ci-après.

distinguables, avec du mobilier médiéval¹⁹⁸, deux monnaies de la fin du XIIe et du XIIIe siècles¹⁹⁹ et un curieux objet en plomb (OI 42)²⁰⁰, qui comblent deux fosses (1362, fond vers 562 m), profondes d'environ 1 m, se recoupant et passant également sous le dallage (**fig. 39 et 43**). On note une empreinte circulaire au fond de la fosse la plus ancienne. La fosse la plus récente possède des bords arrondis et sa largeur est d'environ 2,20 m.

En bordure sud de ces deux dernières fosses 1362, on note la présence d'une saignée à travers le substrat (**fig. 44**), profonde d'une trentaine de centimètres et de direction nord-est/sud-ouest (1400, fond à 562,87 m).

Le dallage de la cour, qui n'a pas été démonté à ce jour, repose sur une épaisse (0,40 à 0,60 m) couche de terre noire organique 1352²⁰¹ établie directement sur le substrat granitique, qui a certainement servi au nivellement préalable du terrain. Il vient s'accoler correctement au mur-bahut de la galerie nord du cloître. En revanche, il existe une rupture au niveau de sa liaison avec le mur-bahut oriental (tranchée 1290). Est-ce un recoupement volontaire pour placer une canalisation ?

Par ailleurs, immédiatement à l'ouest du contrefort central du mur-bahut de la galerie nord, une fosse quadrangulaire (1379²⁰²), comblée avec de la terre noire, recoupe le substrat le long du mur-bahut **USC 1139** (**fig. 45**). Sa fonction reste indéterminée et cette fosse, qui a servi à l'implantation du mur-bahut de la galerie nord du cloître, a dû être perturbée par la mise en place tardive du massif de maçonnerie **USC 1331**²⁰³.

La présence dans l'épaisse terre noire sous-jacente au dallage (1352) de tessons de céramique du XIVe siècle et d'éléments lapidaires du XIIIe siècle permet d'envisager une réfection importante de la cour de cloître à la fin du Moyen Age ou au début de l'époque moderne. Il conviendra, au moment de sa fouille, de s'interroger sur la provenance de cette terre qui ne se trouve pas naturellement sur le promontoire. Provient-elle du fond de vallée en relation avec un aménagement ou un curage de l'étang des moines et la mise en place d'une nouvelle terrasse ?

¹⁹⁸ 82 tessons (mais seulement 1 lèvre et 1 anse) avec quelques recollages possibles ; 21 tessons de verre ; 218 objets métalliques (dont 90 clous et 35 objets en plomb) ; 37 fragments de tuile et 42 ossements animaux. Un prélèvement de charbons a été réalisé pour datation ainsi qu'un prélèvement de sédiment pour déterminer l'origine de cette terre noire. Surtout, plusieurs objets remarquables ont été retrouvés : une lame de couteau en métal ferreux (OI 26), plusieurs artefacts en métal cuivreux (baguettes OI 27, 29 et 53, fils torsadés OI 28, cône OI 30, ornement OI 52, anneaux OI 55 et 63, crochet OI 62, plaquette OI 59).

¹⁹⁹ M9 : denier tournois de Louis VIII-Louis IX (1224-1250 environ) ou de Louis IX (1250-1270) ou imitation. M10 : denier de la Marche, Hugues IX (1180-1208).

²⁰⁰ OI 42 : Plomb circulaire percé (2 trous reliés) puis ouvert et pincé pour tenir une lanière (?). Ce mode de percement et de scellement ne correspond ni à une bulle (épaisseur insuffisante) ni à un plomb « de douane » ou de « commerce ».

²⁰¹ Également enregistrée en 1361 et 1365. Son mobilier abondant laisse présager une datation plutôt fine de ce contexte : 67 tessons de céramique plutôt d'époque moderne (glaçures verte et blanche), 20 tessons de verre, 27 objets métalliques (dont 15 clous), 155 ossements animaux, quelques fragments d'enduit et deux objets en plomb (OI 49). Un prélèvement a été effectué pour déterminer l'origine de cette terre noire.

²⁰² Identité avec 1292.

En tout cas, la coupe reconstituée nord-sud (**fig. 46**) montre une cohérence des niveaux de circulation entre la nef, la galerie nord et la cour du cloître.

La cour de cloître est perturbée par plusieurs constructions maçonnées (**fig. 47**). Certaines fonctionnent avec le cloître médiéval mais d'autres sont postérieures et seront évoquées plus avant²⁰⁴.

Le mur **USC 1373**²⁰⁵ de direction ouest-est, large de 2,05 m avec des fondations à légers ressauts, vient volontairement s'accoler au mur-bahut de la galerie est du cloître (**USC 1287**). Il recoupe proprement le dallage du côté nord²⁰⁶ et peut fonctionner avec l'encadrement du parterre végétal **USC 1358** (**fig. 48**). En revanche du côté sud, il recoupe le contrefort du mur-bahut. Même si cette liaison sud est imparfaite, il est fort possible que ce mur fonctionne avec le cloître médiéval, sous la forme d'une réfection tardive.

A 1,70 m à l'ouest du mur-bahut de la galerie est du cloître, le mur **USC 1333**²⁰⁷, large de 2,80 m, est construit avec des pierres taillées sur les côtés (parement ?) et des moellons grossièrement équarris et noyés dans du mortier, en comblement interne. Comportant au moins trois réemplois dont un fragment de colonnette, il s'accole au sud du mur **USC 1373** au niveau de son assise supérieure et s'appuie sur le ressaut de l'assise sous-jacente. Ce mur fonctionne donc avec le mur **USC 1373** et fait partie de l'aménagement tardif de la cour de cloître médiévale. Il recoupe plus ou moins proprement son dallage.

A ce jour, nous ne connaissons pas la fonction de ces deux structures construites mais elles ressortent assurément d'un aménagement volontaire. Si les deux structures recoupent bien le dallage, les pavés de ce dallage sont bien alignés. Dans la mesure où ces structures ont, à la fois, des fondations et une certaine élévation, les tranchées de fondation ont été comblées et les constructeurs ont reconstitué le dallage (**fig. 49**).

²⁰³ Voir ci-après.

²⁰⁴ Il s'agit des **USC 1331 et 1332**. Voir ci-après.

²⁰⁵ Identité avec **USC 1335** qui est, en fait, son assise supérieure, arasée à 563,56 m.

²⁰⁶ Sa tranchée de fondation (1368), étroite (5 à 10 cm), recoupe la terre noire 1361, qui a servi de nivellement pour le dallage de la cour du cloître, et est scellée par la couche 1238, niveau durci de sable recouvrant ledit dallage et contenant une trentaine de tessons d'époque moderne et un peu de faune.

²⁰⁷ Arasé à 563,58 m.